

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Plast EPColor B

FS3076

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 11-mars-2022 Date de révision : Sans objet Numéro de révision: /

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plast EPColor B

UFI: 1MW0-P0D6-P00R-31W8

Contient Polymer epoxy resin adduct; Oxiran, 2-methyl-, polymer with oxiran, mono(2-propylheptyl)

ether

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandéeAucune information disponible

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricantFournisseurDeLaval N.V.France: DeLavalIndustriepark-Drongen 10Omega Parc Bat. 5

Gent 3 Bd Jean Moulin - CS40504

Belgium 78997 Elancourt

Tel. +32 9 280 91 21 France

Email MSDS.EU@delaval.com Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:

DeLaval N.V.

Industriepark-Drongen 10

9031 Gent Belgium

Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG Munchrutistrasse 2 6210 Sursee Switzerland Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence France:

France:

(33) 1 4005 4848

Belgique:

Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:

(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1. (H318)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le réglement (CE) n° 1272/2008



Mention d'avertissement DANGER

Mentions de danger H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Conseils de prudence P102 - Tenir hors de portée des enfants

P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si

elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Contient

Polymer epoxy resin adduct; Oxiran, 2-methyl-, polymer with oxiran, mono(2-propylheptyl) ether

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (≥ 0.1%) Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) (≥ 0.1%) Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Polymer epoxy resin adduct 260549-92-6		30 - 40	Eye Dam. 1 (H318)	•	1	-	
Oxiran, 2-methyl-, polymer with oxiran, mono(2-propylheptyl)e ther 166736-08-9	605-450-7	5 - 10	Acute tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)	-	-	-	
Silice cristallisée (quartz) 14808-60-7	238-878-4	2 - 5	STOT RE 2 (H372)	-	-	-	

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation	
Oxiran, 2-methyl-, polymer with oxiran,	500 (ATE)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	
mono(2-propylheptyl)ether				

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration ≥ 0.1% (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Éviter tout contact avec Conseils généraux

les yeux, la peau ou les vêtements.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. **Contact oculaire** Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

contaminés et les chaussures.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter

immédiatement un médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun Effets aigus

effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Aucun(e) connu(e). Effets retardés Effets d'une surexposition Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO2), Poudre d'extinction, Jet d'eau, Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de

sécurité

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas

d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Récupérer séparément l'eau d'extinction des incendies contaminée. Elle ne doit pas être rejetée à l'égout.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Précautions individuelles

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Keep unnecessary personnel away.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

All spilled material must be contained and kept out of waterways, sewers and drains.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8 SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever

immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Se laver les mains avant les d'hygiène

pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver bien fermé, au frais et au sec. Garder sous clef. Conserver à une température

inférieure à 25 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Scénario d'exposition

Sans objet **Autres recommandations** Sans objet

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Silice cristallisée (quartz) 14808-60-7			TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	Skin
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Silice cristallisée (quartz) 14808-60-7		TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.075 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Silice cristallisée (quartz) 14808-60-7	TWA: 0.15 mg/m ³	TWA: 0.15 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ TWA: 0.3 mg/m ³ TWA: 4.0 mg/m ³ TWA: 1.0 mg/m ³	TWA: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les Contrôles techniques

zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau Vêtements à manches longues.

Protection des mains Gants de protection, Caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle,

Épaisseur des gants, Temps de pénétration: 120 min -Épaisseur: >= 0.4mm, Norm: EN374-1:2016, Part 3: Level 4 En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition,

Protection respiratoire

les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués

correspondants.

Contrôles d'exposition liés à la protection de

l'environnement

Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Aucune information disponible

Odeur Amine-like Plast EPColor B FS3076 Date de révision : Sans objet

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété

Point/intervalle de fusion Point/intervalle d'ébullition Limite supérieure d'inflammabilité: Limite supérieure d'explosivité Limite inférieure d'inflammabilité Limite inférieure d'explosivité

Point d'éclair

Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition

рH

Viscosité cinématique Hydrosolubilité

Solubilité dans d'autres solvants Coefficient de partage : n-octanol/eau

Pression de vapeur

Densité

Densité relative Densité de vapeur

Caractéristiques des particules

9.2. Autres informations

Viscosité Densité

Informations supplémentaires

Valeurs

Aucune donnée disponible

> 100 °C Sans objet

Aucune donnée disponible

9.5

Aucune donnée disponible Miscible avec l'eau Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

1 hPa (20°C) 1.7 g/cm³ (20°C)

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Sans objet

Aucune donnée disponible 1.7 g/cm³ (20°C)

Organic Solvents: < 140 g/L Solids content: 50%

9.2.1. Information with regard to physical hazard classes

Sans objet

Propriétés explosives Sans objet

9.2.2. Other safety characteristics Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Exothermic reaction with acids.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides, alkalis, Amines

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë

InhalationAucune information disponible.Contact oculaireAucune information disponible.

Plast EPColor B FS3076 Date de révision : Sans objet

Contact avec la peau Ingestion

Aucune information disponible. Aucune information disponible.

Corrosion/irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Corrosif. Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

STOT - exposition unique

STOT - exposition répétée Danger par aspiration

germinales Cancérogénicité Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Information on other hazards

11.2.1. Endocrine disrupting properties

Endocrine disrupting properties Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

11.2.2. Autres informations

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Endocrine disrupting properties

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

utilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Emballages contaminés

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU Non réglementé Plast EPColor B FS3076 Date de révision : Sans objet

14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour le transportNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementAucun(e)

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Maritime transport in bulk according to IMO Aucune information disponible

instruments

ADR/RID

14.1N° ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour le transportNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementAucun(e)14.6Dispositions spécialesAucun(e)

IATA/ICAO

14.1N° ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour le transportNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementAucun(e)14.6Dispositions spécialesAucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-estimation)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 878/2020 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)

Dir. 98/24/CE Dir. 2000/39/CE

Dir. 2008/98/EC (on waste)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

I éaende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Key or legend to abbreviations and acronyms

Acute tox: Acute toxicity Eye Dam.: Eye Damage

STOT RE - Specific target organ toxicity - Repeated Exposure

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 11-mars-2022

Numéro de révision:

Remarque sur la révision:

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité